



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
8 août 2019  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettres identiques datées du 8 août 2019, adressées au Secrétaire général et à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies**

C'est avec la plus profonde tristesse et le plus grand chagrin que je vous écris pour vous informer de l'assassinat brutal de Dvir Sorek, étudiant à l'école talmudique (séminaire juif) âgé de 19 ans, commis par des terroristes palestiniens la nuit dernière à Gush Etzion.

Soldat en permission qui ne portait pas l'uniforme, Dvir rentrait seul de Jérusalem à son école talmudique lorsque des terroristes palestiniens l'ont attaqué aux abords de la ville de Migdal Oz, le poignardant à mort de sang-froid puis fuyant les lieux. Le corps de Dvir, encore muni de ses livres, a été découvert avant l'aube.

Les forces de sécurité israéliennes ont engagé des poursuites contre les auteurs de ce crime odieux afin de les traduire en justice.

En réponse, les médias sociaux palestiniens glorifient cette attaque brutale, le Hamas l'ayant qualifiée d'« opération héroïque ». D'autres factions politiques palestiniennes ont déclaré que cet acte était « un droit légitime » et qu'il représentait « une sacrifice béni à l'approche de Eïd al-Adha ».

L'attaque et sa glorification découlent directement de la politique palestinienne en vigueur, qui vise à éduquer et motiver la jeunesse palestinienne à tuer des juifs partout en Israël. Sous la direction de l'Autorité palestinienne, la vente de terrains à des juifs est passible de la peine de mort. L'Autorité palestinienne glorifie les terroristes et récompense leurs actes odieux en leur garantissant des salaires ou en renommant des rues, des écoles ou des places en leur honneur. Tandis que la famille de Dvir est endeuillée, ses meurtriers et leur famille seront généreusement récompensés par l'Autorité palestinienne, qui reçoit une grande partie de son financement de la communauté internationale.

L'Autorité palestinienne consacre environ 7 % de son budget annuel aux salaires de ces terroristes. Mahmoud Abbas lui-même a fait l'éloge de ces terroristes palestiniens, qu'il a appelés des héros depuis la tribune de l'Assemblée générale en septembre dernier. La communauté internationale doit envoyer un message clair et sans équivoque aux dirigeants palestiniens et les exhorter à arrêter d'octroyer des récompenses pécuniaires à ceux qui commettent des actes terroristes ou de les honorer publiquement. Elle doit avant tout les exhorter à cesser d'encourager le terrorisme et de transmettre à leurs enfants une culture de la haine.

Je demande au Conseil de sécurité de condamner, immédiatement, sans équivoque et dans les termes les plus vigoureux, cet acte de terreur écœurant. Il en va du devoir du Conseil de mettre, de toute urgence, un terme à toutes les mesures d'incitation prises par les Palestiniens.



Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Danny **Danon**

---